

**Règlement particulier du 17^e Tournoi National de Pâques,
4, 5 et 6 avril 2026**



N° de dossier 2500023

1. Généralités

- 1.1. La compétition est autorisée par la FFBAD et se déroulera selon les règles fixées par elle (Règlement général des compétitions). La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de tous les articles du présent règlement.
- 1.2. Le juge arbitre-principal est Simone Ulrich. Le juge-arbitre adjoint est Laelien Imbert-Paupinat.
Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Seul un responsable du club (compétitions ou inscriptions) pourra porter réclamation écrite auprès du JA Principal.
- 1.3. Le GEO principal est Julia Simon. Son adresse de contact est kimbadminton@kimbad.fr
- 1.4. Le tournoi se déroule du 04/04/26 au 06/04/26 sur 11 terrains :
 - 1.4.1. Gymnase Coste (ex-Vallon) : 6 terrains + 1 terrain d'échauffement
 - 1.4.2. Gymnase Piémontési : 5 terrains

2. Séries et tableaux

- 2.1. La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBAD pour les tableaux et au niveau géographique national.
- 2.2. Les catégories suivantes sont autorisées :
☒ Minimes ☒ Cadets ☒ Juniors ☒ Séniors ☒ Vétérans

Les niveaux ciblés sont de NC à N2, dans les disciplines SH, SD, DH, DD et DMx. Les minimes sont autorisés à participer, sous réserve d'être D7 minimum dans le tableau convoité.
- 2.3. Chaque joueur peut participer aux 3 tableaux. L'intégralité des tableaux de SH et SD auront lieu le samedi, les DH et DD le dimanche, et les DMX le lundi.
- 2.4. Le tournoi se dispute en phases de poule (ou poule unique) puis élimination directe. Les tableaux sont organisés de préférence en Top1, Top 2, Top 3,...

2.5. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches, en cas de nécessité, et avec l'accord du juge arbitre.

3. Inscriptions et liste d'attente

3.1. La date limite d'inscription est fixée au 11/03/2026.

Tout tableau, dès qu'il est complet, peut être clos avant la date limite des inscriptions.

3.2. Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte est celui du 12/03/2026.

Le tirage au sort est effectué le 21/03/2026.

3.3. Les inscriptions se font uniquement sur Badnet. Le règlement se fait en ligne, sur la page Badnet.

3.4. Les frais d'inscriptions sont de 21€ pour 1 tableau, 23€ pour 2 tableaux et 25€ pour les 3tableaux.

3.5. Le nombre de participants est limité à 350 (indicatif). La sélection est faite suivant la date de réception de l'inscription complète (inscription+droits d'engagement).

3.6. L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription d'un joueur ou d'une joueuse qui n'a pas respecté sur une édition antérieure :

- le règlement général des compétitions (RGC) ;
- le règlement particulier de la compétition ;
- une personne du comité d'organisation ;
- ou qui a perturbé ou critiqué publiquement une ancienne édition.

4. Forfaits

4.1. Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite et envoyer son justificatif.

4.2. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait du participant non justifié par une attestation appropriée, une fois le tirage au sort effectué. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, dans les 5 jours, les pièces justificatives à forfait@sudbad.fr,

4.3. Les frais d'inscriptions inhérents à la plateforme BadNet ne peuvent en aucun cas être remboursés.

4.4. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.

5. Durant le tournoi

5.1. Tout joueur doit se pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle et au plus tard à l'heure de sa convocation. En cas de retard, il prévient l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1^{er} match.

5.2. Tout joueur souhaitant s'absenter du tournoi doit le signaler au juge arbitre et avoir obtenu

son accord, il laissera aussi son n° de portable à la table de marque.

- 5.3. En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité. Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs mineurs se présentant sans représentant à la compétition.
- 5.4. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale est exigée des joueurs sur le terrain, ainsi qu'une tenue correcte de la part des conseillers.
Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- 5.5. Le mode de comptage de points est de 2 sets gagnants de 21 points (sauf changement de réglementation avant la date du tournoi).
- 5.6. Seuls les volants en plumes homologués compétitions sont autorisés et sont à la charge des joueurs, à partage égal.
Le volant officiel, à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs, est le **RSL Tourney1** et sera en vente sur place au tarif de 30 Euros.
- 5.7. Les matchs sont réputés joués en auto-arbitrage, les JA pourront choisir un des joueurs libres pour faire office d'arbitre si besoin (cf annexe au présent règlement présent à l'affichage dans les gymnases).
- 5.8. Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation à l'appel de leur match pour débiter la rencontre, au 2ième appel et 5 mns écoulées le J/A pourra prononcer un WO, voir même l'exclusion de la compétition. Les 3 mns débiteront par le test des volants. Letemps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes, peut être réduit si accord des joueurs et du JA.
- 5.9. Les matches peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des compétitions). Donc tout joueur doit être présent, dans la salle, une heure avant l'heure présumée de son match.
- 5.10. Les feuilles de matchs ne seront pas imprimées. A la fin du match, les scores sont saisis sur tablettes par les joueurs.
- 5.11. Tout volant touchant un obstacle (y compris la structure) situé au-dessus du terrain, sera compté faute, sauf au service, où il sera compté "let" 2 fois, puis faute à la 3ème occurrence.
- 5.12. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les 2 conseillers (maximum) des joueurs, qui devront être assis sur les chaises prévues, derrière le demi-terrain de leur équipe.
- 5.13. Le Tournoi sera doté de 4000 euros de récompenses (montant pouvant être revu à la hausse ou à la baisse, et donné uniquement à titre indicatif).
- 5.14. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases.
- 5.15. Il est interdit de fumer/vapoter dans les gymnases.
- 5.16. Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et

films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications au tour du présent tournoi. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de sa 1^{ère} arrivée dans la salle du 1^{er} jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).

5.17. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

5.18. La participation au tournoi de Pâques du Kimbad-Ollioules implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

Fait à Ollioules le : 18/06/2025

Le JA Principal
Simone ULRICH

Le JA Adjoint
Laélien IMBERT-PAUPINAT